

# territoire

Loches Développement Durable

La lettre sur le tri sélectif et le recyclage - n°2 mars 2009





# Edito

Pour cette 2<sup>ème</sup> lettre d'information, coup de projecteur sur le fonctionnement des déchetteries de la CCLD.

En effet, eu égard aux quantités de déchets qui y sont collectées, les deux déchetteries de Tauxigny et de Chanceaux (à ne pas confondre avec le site COVED qu'elle jouxte) jouent un rôle clé dans la politique de gestion des déchets de notre territoire.

Objectif affiché pour la CCLD : en finir avec les dépôts sauvages et surtout développer le tri sélectif en valorisant le plus possible les déchets que vous venez y déposer.

A en croire l'évolution constante de leur fréquentation, le réflexe « déchetterie » semble désormais se généraliser, ce qui nous encourage à toujours améliorer le niveau de service mais aussi à être toujours plus rigoureux sur le contrôle des coûts (env. 200 000 € par an pour le gardiennage, la collecte et le traitement des bennes).

Nos agents de déchetteries, que je remercie pour le travail accompli tout au long de l'année, se tiennent à votre disposition pour vous orienter sur place et vous renseigner ainsi que le service Ordures Ménagères de Loches Développement (Tél. 02 47 91 19 23 ou [orduremenagere.cclid@wanadoo.fr](mailto:orduremenagere.cclid@wanadoo.fr))

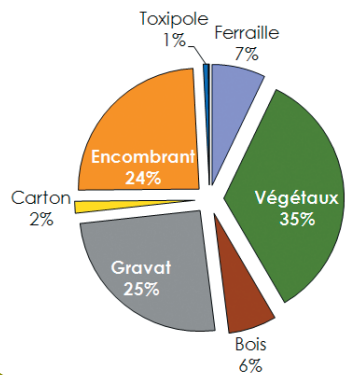
Bien à vous,

Loïc BABARY  
Vice Président de la CCLD  
en charge du Service Ordures Ménagères

## En pratique

L'accès aux 2 déchetteries de la CCLD est ouvert à tous les particuliers habitant sur le territoire de la CCLD, sur présentation d'une carte d'accès (y compris à la déchetterie de Chanceaux à compter du 1<sup>er</sup> avril 2009) qui est délivrée sur place sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule.

**TONNAGES**  
+ de 3 700 tonnes de déchets collectés en déchetteries en 2008



# "Déchetteries, comment ça marche ?"



## Que deviennent les déchets collectés dans les déchetteries ?

- A. Les métaux** seront fondus pour réemploi.
- B. Les gravats** seront utilisés en remblai
- C. Les Encombrants** sont enfouis sur le site COVED de Chanceaux. C'est une part importante de déchets non valorisés qu'il convient de s'efforcer de réduire.
- D. Le bois** fait l'objet d'une collecte sélective depuis 2008. Il sera valorisé pour la fabrique d'aggloméré ou comme combustible.
- E. Les déchets verts** sont compostés. Il faut d'ailleurs noter qu'au moins 1/4 des déchets végétaux qui sont apportés en déchetterie pourraient être mis dans un composteur individuel.
- F. Le carton** est recyclé par des cartonneries.
- H.I. Les huiles** (friture et vidange) sont soit régénérées, soit incinérées.
- J.K. Le verre et les Journaux-Revues-Magazines** sont collectés dans les mêmes colonnes que l'on trouve dans les communes.
- L. Les Déchets Ménagers Spéciaux** sont les déchets potentiellement toxiques (peintures, aérosols, etc.) faisant l'objet d'un traitement en filières spécialisées.

**37 641**

C'est le nombre de passages dans les 2 déchetteries de la CCLD en 2008 (28 310 à Chanceaux, 9 331 à Tauxigny). +6% par rapport à 2007.

Règlement des déchetteries consultable en Mairie, à la CCLD et sur les déchetteries.

## Questions/Réponses

Pourquoi suis-je obligé de décharger mon véhicule et de trier mes déchets puisque les gardiens sont là ? *Les agents des déchetteries ont pour mission de contrôler les cartes d'accès des utilisateurs, accueillir et orienter les usagers sur le tri, veiller à la bonne tenue des lieux, gérer les rotations de bennes, délivrer les bacs et composteurs. Quelques règles évidentes à respecter : tous les déchets déposés doivent être manutentionnés par l'utilisateur lui-même et triés selon les consignes des agents, les règles de circulation respectées, les enfants surveillés. Il est également prescrit de chiffonner et/ou récupérer dans les bennes !*

Pourquoi les agents de déchetteries ne veulent plus que je fasse plusieurs tours avec ma remorque dans la journée ? *Les capacités de stockage de nos bennes sont limitées et notre prestataire qui en assure la rotation (COVED) n'est pas forcément disponible pour le vidage au moment voulu. Exemple des végétaux à Chanceaux : la déchetterie compte 2 bennes soit une capacité de 60 m<sup>3</sup> : si nos agents de la déchetterie acceptent qu'un utilisateur fasse 2 tours avec une remorque (capacité moyenne 3m<sup>3</sup>), cela veut dire que les 2 bennes seront remplies en 20 passages. Or, nous avons une moyenne de 71 passages par jour !*



## Horaires des déchetteries

### CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES

La Baillaudière  
lundi au samedi

8h - 12h et 14h - 18h

dimanche : 9h - 12h

fermée les jours fériés

le mardi matin est réservé aux artisans, entrepreneurs et commerçants, ainsi qu'aux particuliers munis d'un véhicule supérieur à 2 m de hauteur et moins de 3,5t.

### TAUXIGNY

Le Bois-Joly

mercredi, vendredi et

samedi 8h - 12h et 14h - 18h

fermée les jours fériés.

## Chiffres Clés

De janvier à décembre 2008  
Ordures ménagères collectées  
chez les ménages : **5328 tonnes**  
(-2.1% par rapport à 2007)

Tri sélectif (sacs ou bacs jaunes)  
collecté chez les ménages :  
**236 tonnes** (+3% par rapport à 2007)

Verre collecté dans les colonnes  
d'apport volontaire :  
**904 tonnes** (+1% par rapport à 2007)

## jours fériés

Décalage de collecte d'une journée jusqu'à la fin de la semaine après les jours fériés suivants :  
Lundi 13 avril, Vendredi 01 mai,  
Vendredi 08 mai, Jeudi 21 mai,  
Lundi 01 juin et Mardi 14 juillet.

## Le mémo du tri

Disponible gratuitement en français, anglais et espagnol sur demande auprès de la CCLD ou dans votre Mairie.